

2015 ! Année de recensement dans la commune

Le recensement débutera dans notre commune le 15 janvier 2015 et devra être terminé le 14 février au soir! Cette formalité administrative que nous accomplissons tous les quatre ans est rendue obligatoire par la loi ; Notre agent recenseur munie d'une carte officielle, passera chez vous pour vous remettre les documents nécessaires à remplir! Lors d'un deuxième passage, elle récupérera après vérification ces documents complétés par vous et pourra éventuellement vous aider à remplir le formulaire si cela s'avère utile;

Si vous désirez vous faire recenser en ligne, demandez à l'agent recenseur de vous remettre le code d'accès internet ;

Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à notre agent recenseur.

Il s'agit, en valorisant nos sentiers, de proposer aux visiteurs et vacanciers de l'été, mais aussi aux randonneurs du village, des circuits aisément praticables.

Au-delà des débroussaillages entrepris, un grand nombre des balises ont été repeintes, pendant que d'autres étaient tracées lorsque nécessaire, et de nouveaux panneaux de bois directionnels ont été réalisés sur place et installés.

Ce chantier, qualifiable de « longue haleine », qui devra être poursuivi voire étendu, reste « ouvert » à toutes les bonnes volontés concernées par le maintien et la mise en valeur de notre patrimoine.

Alors cet automne, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Remercions pour leur action bénévole Claude et Mary KELLER, Jean-Claude MARSAL, Gregory RIBAGNAC, Marie-Do et Xavier NADAL, Jacky NURY, Georges BONILLO et pour son aide efficace Eric PAILHES, notre employé municipal.

Cathy COSTE, Chargée du Tourisme

« Il y a du débroussaillage dans l'air... »

Deux actions ont été menées en cette fin de printemps et ce début d'été :

- Un débroussaillage de chemins de randonnées empruntant des sentiers communaux.
- L'édition d'un livret, consultable en mairie, proposant une douzaine de randonnées aux alentours du village.

Intempéries !

En raison des phénomènes météos d'actualité, il est rappelé, à titre préventif, à tous les propriétaires de parcelles bordant une route de vérifier l'état de la végétation pouvant mettre en danger la sécurité des usagers.

Nouvelles de notre école!

Bienvenue à Stéphanie PLANTIN, notre nouvelle ATSEM...

Depuis la rentrée de septembre, Stéphanie Plantin occupe le poste d'ATSEM auprès des enfants de l'école ; Ses tâches sont multiples ; il s'agit pour elle de seconder l'enseignante auprès des plus petits durant le temps scolaire, mais aussi de veiller sur les enfants au cours des ateliers périscolaires ! Ses journées sont bien remplies avec seulement 30 minutes de repos de 12h à 12h30 ! Sa prestation auprès des enfants s'élève à 32h 30 par semaine soit 1170h sur l'année ;

Mais son activité ne s'arrête pas là ! Elle a aussi l'entière charge de l'hygiène des locaux de l'école : ménage hebdomadaire et grand ménage effectué au cours des cinq périodes de vacances scolaires représentent sur l'année 174h de présence effective ! Stéphanie a signé un contrat d'un an pour un temps de travail annualisé de 30h/ semaine ;

De plus, employée par la municipalité, et en fonction des besoins, Stéphanie pourra être appelée à effectuer 4h supplémentaires de travail de bureau certaines semaines ;

La rentrée 2014 !

Avec douze enfants inscrits dont deux qui n'auront l'âge d'être scolarisés qu'en cours d'année, la rentrée 2014 fut un « petit crû » ! Ce petit effectif est bien sûr préoccupant si l'on veut assurer la pérennité de notre école et il est dans la volonté de la municipalité de concentrer ses efforts pour trouver les familles qui viendront grossir les effectifs lors de la rentrée prochaine :

- Trois appartements pourront être mis en location par la municipalité d'ici la fin de l'année scolaire ;

- La méthode pédagogique particulière utilisée par l'enseignante pour favoriser la responsabilisation de l'enfant et l'autonomie d'apprentissage peut être un atout à faire connaître car certains parents sensibilisés à cette méthode peuvent faire le choix de cet enseignement, et donc de notre école;

- Un effectif réduit d'élèves facilite le suivi individualisé! Mettre en avant cet argument peut séduire certains parents soucieux d'une bonne qualité d'enseignement pour leurs enfants;



Le périscolaire !

A ce jour et malgré le peu de moyens dont dispose la municipalité à cet effet, les enfants bénéficient d'activités variées en périscolaire grâce à la volonté d'une équipe très dynamique de bénévoles.

Ainsi, pour ce premier trimestre et suivant un planning élaboré en commun, les lundi, mardi, jeudi, vendredi de chaque semaine, de 13h30 à 14h30, un bénévole anime un atelier (séances créatives de pâte à sel, chant, pâtisserie, Jardinage, bibliothèque). Les animateurs sont secondés par Stéphanie!

Les premiers échos sont extrêmement positifs : Les enfants apprécient cette heure de détente avant la reprise de la classe et adhèrent pleinement à toutes les animations proposées !

Un bilan va être effectué par les personnes responsables des animations à la fin de ce premier trimestre ;

Le calendrier des activités périscolaires pour le second trimestre sera élaboré à cette occasion ;

Nous profitons de cet article pour réitérer notre appel à « animateur bénévole » ! Cette activité consiste à partager ou transmettre, dans une ambiance détendue, une expérience, un talent, un savoir-faire, des connaissances pour 1heure, quelques heures ou le trimestre selon ses disponibilités...

Pour plus de renseignements, s'adresser à Odile Marsal (04 75 66 86 16 ou 06 29 70 48 02)

Odile MARSAL

Les festivités estivales

Une palette de festivités estivales a permis à chacun de trouver les animations lui convenant :

- Le 14 Juillet, **repas paëlla** convivial organisé par l'**UNRPA** : le temps était gris mais la musique et le feu d'artifice ont concurrencé l'orage.
- du 26 Juillet au 7 Août : **L'expo des peintres** a attiré comme chaque année les visiteurs, séduits par la diversité des œuvres d'exposants mais aussi par la qualité même du montage de l'exposition : la mise en valeur des toiles est remarquablement obtenue dans un local qui pour 15 jours se transforme en galerie d'art ;

- Le 9 août, soirée décoiffante avec **repas paëlla** suivi d'un concert proposé par « **les cafés renversés** » en partenariat avec l'association *la lucane*
- Le 16 août, nous étions heureux d'accueillir la famille Finiez et sa **compagnie théâtrale du hibou** ;

C'est Marc Hilaire en 2006, qui a favorisé ce partenariat avec la municipalité. Offrir un spectacle aux habitants n'est pas anodin ! Pendant des années, cette Cie a bénéficié de la gratuité du plateau sportif André Coste. Ce privilège a été remis en question par certaines associations, ce qui fera l'objet d'un débat lors d'un prochain Conseil Municipal.

- **La boule atomique** a proposé plusieurs fois pendant les mois d'été des concours de boules.
- Le 23 août les galopins organisaient **leur fête du village traditionnelle**.

Nous profitons de ce rappel des animations estivales pour revenir sur l'arrêté municipal pris à l'occasion de cette fête. Une sensibilisation par la gendarmerie sur les accidents survenus lors de festivités diverses (trois décès de jeunes gens dans notre département cet été !) et le rappel d'incidents relevés lors de fêtes du village au cours des années précédentes (intervention des sapeurs-pompiers pour abus d'alcool, dégâts sur une voiture, accident route de Saint Pierreville ...) ont incité Madame Le Maire à prendre un arrêté faisant cesser la musique à 02 heures du matin, seul moyen de mettre fin au bal et surtout à la buvette.

Cet arrêté a soulevé une vague d'incompréhension... alors même que sa seule raison d'être concerne la sécurité de la jeunesse.

- Les 13 et 14 septembre le temple et plusieurs maisons ont accueilli à la Pervenche treize artistes plasticiens lors des **jours du glaneur d'images**. Qualité des œuvres, interactivité, ambiance chaleureuse sont les maître-mots de ces jours. Le samedi soir, le public était littéralement transporté par un spectacle d'improvisation suivi d'un concert des « 3 clinches ».

Denise NURY

L'Ardéchoise

Cette année encore, l'Ardéchoise a été l'occasion d'un moment animé et convivial. Sur 3 jours (mercredi après-midi, jeudi et vendredi matin), quelques 4000 cyclistes ont fait une halte à St Julien du Gua pour prendre un toast, une boisson, refaire le plein d'énergie avant d'attaquer une nouvelle montée !

Lili Mallet, toujours prête à mettre à disposition ses talents de dessinatrice a réalisé les décors du « Livre de la Jungle » et chacun des bénévoles a enfilé le costume ad'hoc.

Cette animation et la qualité de l'accueil ont été reconnues et récompensées par les organisateurs de l'Ardéchoise : un prix d'honneur de 400€ a été attribué à St Julien du Gua.

Les dates de l'Ardéchoise 2015 sont déjà connues : du 17 au 20 Juin. Le thème qui sera décidé lors d'une prochaine réunion en Janvier sera tenu secret jusqu'au déroulement de l'Ardéchoise, sauf bien sûr pour les bénévoles qui participent à la création.

Avis à toutes les bonnes volontés pour la préparation de l'événement : pour toute information, vous pouvez contacter Evelyne Giraud, référente de l'Ardéchoise pour St Julien du Gua.

Marie-Dominique PREVOT

Le point lecture de Saint Julien du Gua à votre service

Depuis la rentrée, la bibliothèque a réintégré le local qu'elle occupait initialement, au-dessus de la salle Gaston Giraud ! La municipalité, les employés municipaux mais aussi une équipe très investie de bénévoles ont fait de cette salle un endroit agréable et chaleureux où il est très plaisant de venir feuilleter et choisir livres, documents ou albums.

Le coût global des travaux nécessaires pour rénover/aménager cette pièce se monte à 4395€ ; seuls les travaux d'électricité et la pose de la porte d'entrée ont été exécutés par des professionnels ; les étagères, la pose du revêtement du sol, la peinture des boiseries ont été l'affaire des bénévoles que nous remercions pour leur participation.

La bibliothèque est ouverte au public tous les lundis de 14h30 à 18h 30 et les jeudis pairs de 9h à 11h

Odile MARSAL

Horaires :

Mairie et Agence postale :

Lundi 10h00-12h30 et 13h30-17h30
Mardi 10h00-12h30 et 13h30-17h30
Mercredi 10h00-12h30 et 13h30-17h30
Jeudi 10h00-12h30 et 13h30-17h30
Vendredi Fermé

Bibliothèque :

Lundi 14h30-18h30
Jeudi Pairs 9h-11h

« La Guazette »

Journal de la commune de Saint Julien du Gua Numéro 2 / Octobre 2014

Commune de Saint Julien du Gua
Mairie, 07190 Saint Julien du Gua (France)
Tél. : 04 75 66 85 16 - Fax : 04 75 66 85 29
Courriel : mairie.st-juliendugua@orange.fr
Directeur de la publication : Denise Nury
Commission de rédaction : Cathy COSTE, Marie-Dominique PREVOT, Georges BONILLO, Odile MARSAL
Photos : Denise NURY
Imprimé par Imprimerie Cévenole (Coux)
Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique

